

**« Facilité multi-pays pour l'appui au développement des PPP »  
Appui au Cameroun**

***Termes de référence  
pour le recrutement d'un(e) Expert(e) senior principal résident (12  
mois)  
en accompagnement de l'unité PPP du Cameroun (le CARPA)***

## **I – Présentation du projet**

### **I-1 Présentation de la Facilité PPP multi-pays**

Pour accompagner les maîtrises d'ouvrage publiques dans la mise en œuvre de leurs investissements au travers de schémas en partenariats public-privé (PPP), le groupe AFD a mis en place **une Facilité PPP**, qui permettra de déployer un dispositif d'assistance technique et d'offrir un parcours de formation innovant pour répondre aux enjeux en termes de qualité et viabilité des investissements réalisés.

Cette Facilité vise à répondre au constat de la difficulté à mettre sur le marché des projets PPP soutenable, bancable, « investissable » en raison d'une insuffisante planification et préparation des projets. L'objectif de la Facilité est d'appuyer le développement d'un pipeline de projets selon la méthode du Learning by doing (apprentissage par la pratique) devant favoriser le renforcement de capacité des acteurs du cadre institutionnel des PPP et plus spécifiquement des porteurs de projets.

Deux composantes d'appui sont proposées par le groupe AFD (AFD, Campus AFD, Expertise France) :

1. Un appui à la planification et préparation des projets ;
2. Un parcours de formation.

Expertise France accompagne la mise en œuvre de la première composante sur l'appui à la planification et préparation des projets tandis que le Campus AFD accompagne la mise en place du parcours de formation.

La Facilité PPP débute par une phase pilote qui se concentrera, pour la composante 1, sur l'objectif d'une bonne planification des projets et en particulier sur les aspects suivants :

- **Un appui à la constitution de pipelines de projets « investissables » en PPP :**
  - L'élaboration d'une méthodologie de planification (identification, sélection et priorisation) des projets PPP.
  - L'application de la méthodologie aux listes de projets des pays cibles pour aboutir à de premiers pipelines de projets potentiellement « investissables ».
  - La réalisation des études de préfaisabilité sur des projets issus des listes restreintes.
- **Un appui à l'élaboration d'outils standardisés** (afin de favoriser la répliquabilité) :
  - sur la planification des projets, elle aura vocation à être appliquée à la liste de projets des Unités PPP des Etats pour aboutir à des pipelines de projets potentiellement « investissables et bancables » ;
  - sur l'évaluation de soutenabilité budgétaire ;
  - des guidelines sur la prise en compte dans les phases de planification et de préparation des considérations environnementales, sociales, et liés au genre, des modèles types.

Cette approche sera adaptée aux besoins spécifiques et à la maturité du marché des pays accompagnés.

**Le Cameroun**, via son unité PPP, **le CARPA**, le Conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariat, a transmis une requête au groupe AFD afin de bénéficier de cette Facilité PPP.

A la suite d'une mission d'instruction de représentants de l'AFD et d'Expertise France à Yaoundé en septembre 2022, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), ministère de tutelle du CARPA, a donné son accord pour la mise en place de la Facilité PPP en faveur du Cameroun.

Le Cameroun est ainsi le premier pays à bénéficier de cette Facilité.

#### Objectif général :

Accompagner l'émergence et la concrétisation de PPP durables et conformes aux bonnes pratiques internationales, et ainsi contribuer au financement et à la réalisation des infrastructures nécessaires au Cameroun.

#### Objectifs spécifiques :

- OS1 : Développer des projets de PPP durables et soutenables ;
- OS2 : Améliorer la planification et la préparation des projets ;
- OS3 : Améliorer la soutenabilité budgétaire des projets de PPP.

C'est dans ce cadre qu'Expertise France recherche un(e) Expert(e) spécialiste de la planification des projets de PPP pour venir en appui du CARPA et des autorités contractantes.

## II Description de la mission de l'expert (e)

L'assistance technique d'Expertise France prend la suite d'un premier appui de la Banque mondiale à travers le PPIAF qui a proposé en 2019, un outil de sélection et de priorisation des projets d'infrastructures susceptibles d'être réalisés en PPP.

22 projets ont été sélectionnés par ordre de potentiel PPP décroissant dans les secteurs du cadastre, l'élevage, pêche et industries animales, l'assainissement, les transports, l'agriculture et l'industrie.

L'appui de la Facilité PPP vise à prioriser cette liste de projets en intégrant les nouveaux projets identifiés par les ministères, afin d'en retenir deux (2), qui feront l'objet d'une étude de préfaisabilité. Cette priorisation se fera sur la base de l'outil mis à disposition par le PPIAF qu'il s'agira de mettre à jour et compléter.

Les activités détaillées que devra mettre en œuvre l'expert(e) recherché(e) sont les suivantes :

Trois composantes seront mises en œuvre :

1. Appui à la constitution d'un pipeline de projets PPP ;
2. Appui à l'élaboration d'outils standardisés ;
3. Renforcement des capacités.

### **Composante 1 : Appui à la constitution d'un pipeline de projets PPP**

#### Activité 1.1 : Analyse multicritères des projets

L'expert(e) senior principal résident appuiera les équipes du CARPA à analyser les projets remontés par les autorités contractantes sur la base de l'outil de planification mis à disposition par le PPIAF et mis à jour par l'assistance technique d'Expertise France (voir composante 2).

#### Activité 1.2 : Etudes de préfaisabilité

Les deux premiers projets sélectionnés de la liste issue de l'activité 1.1 feront l'objet d'un appui pour réaliser les études de préfaisabilité en accompagnement des autorités contractantes.

Il s'agira notamment de :

- 1.2.1 Réaliser un diagnostic et la définition du besoin
- 1.2.2 Développer les critères utilisés lors de l'analyse multicritères
- 1.1.2 Evaluer la soutenabilité budgétaire du projet

### **Composante 2 : Appui à l'élaboration d'outils standardisés**

En miroir à la composante 1, l'expert(e) principal accompagnera l'équipe du CARPA à élaborer des outils standardisés en appui à la constitution d'un pipeline de projets PPP.

Il s'agira de capitaliser sur le travail réalisé pour la préparation des projets de la composante 1 et des bonnes pratiques identifiées pour élaborer des outils qui pourront être répliqués et appliqués sur

d'autres projets du portefeuille et ainsi doter le CARPA et les autorités contractantes d'une boîte à outils pour l'étape de planification des projets PPP. L'appui visera à évaluer les outils existants, à les mettre à jour si nécessaire, et à élaborer les outils manquants.

#### Activité 2.1 : Evaluation des outils existants

Cette activité consistera à l'élaboration d'un diagnostic des outils existants utilisés par le CARPA et les autorités contractantes et de définir une liste des outils indiquant leur degré de maturation puis à les classer par ordre de priorité d'intervention.

#### Activité 2.2 : Outil de planification

Cette activité consistera à mettre à jour l'outil existant de planification afin de prendre en compte dans l'analyse multicritères, les critères objectifs et mesurables liés notamment :

- à l'impact budgétaire (au niveau micro et macro) ;
- aux impacts socio-économiques à savoir les externalités positives et négatives du projet ;
- aux considérations ESG-Climat et leurs impacts budgétaires.

#### Activité 2.3 : Trame d'évaluation de la soutenabilité budgétaire des projets (ESB)

Sur la base des études réalisées dans la composante 1, l'équipe du CARPA avec l'accompagnement de l'expert(e) principal définira une trame pour l'évaluation de la soutenabilité budgétaire des projets.

Ce travail devra impliquer également les équipes de la direction du budget du ministère des finances.

Cette trame présentera la méthodologie à mettre en place et les éléments principaux à étudier.

L'objectif de l'étude de soutenabilité budgétaire devrait pouvoir porter sur :

- **la transparence budgétaire microéconomique par projet** (en identifiant tous les passifs liés au projet, y compris les passifs éventuels) en s'assurant que le projet est soutenable au niveau de l'autorité porteuse du projet ;
- **la soutenabilité budgétaire macroéconomique** (c'est à dire s'assurer que tous les engagements liés au projet sont soutenables sur toute la durée du contrat au regard de la dette souveraine officielle).

#### Activité 2.4 : Mise à jour du guide ESG PPP

Sur la base des études réalisées dans la composante 1 et des bonnes pratiques identifiées, l'équipe du CARPA avec l'accompagnement de l'expert(e) principal mettront à jour le guide du CARPA sur les considérations environnementales, sociales et climat dans les projets de PPP, en prenant en compte notamment :

- Les impacts socio-économiques à savoir les externalités positives et négatives des projets PPP ;
- Les impacts ESG climat (environnementaux, sociaux, gouvernance) notamment ceux liés aux projets qui impliquent des déplacements de population et des expropriations.

### Activité 2.5 : Autres outils identifiés

Les outils identifiés et priorisés à l'activité 2.1, seront développés en co-construction avec l'équipe du CARPA.

### **Composante 3 : Renforcement des capacités**

Cette composante sera en appui des deux autres composantes d'assistance technique et sera dédiée à l'étape de planification des projets en vue de la constitution d'un pipeline de projets PPP.

#### Activité 3.1 Renforcement des capacités en appui de la composante 1 : mini-formations

##### 3.1.1 Mini-formations auprès des équipes projets

L'expert(e) principal mettra en place un cycle de mini formations pour appuyer les équipes projets (autorités contractantes et CARPA) à mieux comprendre l'étape de planification des projets.

Les thèmes à aborder seront discutés avec les bénéficiaires au démarrage de l'assistance technique.

##### 3.1.2 Renforcement des capacités de l'équipe du CARPA

L'expert(e) principal mettra en place une méthodologie de transfert de compétence appropriée auprès des cadres nouvellement recrutés ainsi qu'un cycle de mini formations dédié à l'équipe du CARPA qui pourront traiter des thématiques suivantes :

- PPP dans le secteur de l'électricité ;
- PPP dans le secteur des télécommunications (fibre optique) ;
- PPP dans le secteur de la santé (hôpitaux et équipements médicaux) ;
- Suivi évaluation des contrats PPP.

#### Activité 3.2 Renforcement des capacités en appui de la composante 2 : Formation à l'outil PFRAM

Cette activité consistera à organiser des ateliers avec les autorités contractantes, au profit des financiers et des économistes, afin de :

- présenter l'outil PFRAM et ses principales fonctionnalités.
- l'appliquer sur les projets sélectionnés de la composante 1 pour une meilleure appropriation.

### **Bénéficiaires principaux de l'assistance technique :**

- L'unité PPP du Cameroun, le Conseil d'appui à la préparation des contrats de partenariats (CARPA), notamment pour les accompagner à la réalisation de l'analyse multicritères des projets, le travail de préparation des outils standards et à l'organisation des mini formations.
- Les autorités contractantes en charge des projets issus du portefeuille PPP puis les deux autorités contractantes sélectionnées, notamment pour les accompagner à l'identification des projets réalisables en PPP et à la réalisation des études de préfaisabilité.

### **Equipe d'assistance technique mobilisée et méthodologie**

Expertise France mobilisera en complément de l'expert(e) senior principal résident des experts(es) court terme perlés qui viendront appuyer les équipes du CARPA et les autorités contractantes notamment pour la réalisation des études de préféabilité, il s'agira de :

- deux experts sectoriels en fonction des projets sélectionnés ;
- un expert juriste ;
- un expert ESG-climat.

Ils (elles) interviendront dans le cadre de l'activité A1.2 principalement et en fonction des besoins sur la composante 2 et 3.

L'expert(e) Principal appuiera le point focal du CARPA dans la coordination de ces experts(es) court terme.

L'expert(e) principal mobilisé(e) interviendra en appui conseils dans l'objectif d'un transfert de compétences pérenne auprès des équipes du CARPA et des autorités contractantes.

Selon la méthodologie de l'apprentissage par la pratique, il(elle) n'interviendra pas dans une mission de simple consultance, avec la délivrance descendante de livrables, mais interviendra comme membre des équipes projets et co-construira les outils, les études et les formations avec les équipes techniques camerounaises. Ainsi une relation de mentorat entre l'expert(e) et les bénéficiaires sera mise en place.

### **Durée et démarrage**

Cette assistance technique aura une durée de 12 mois sur la période avril 2023-avril 2024.

Une phase de démarrage aura lieu avec l'expert(e) principal résident les deux premiers mois de l'appui.

### **III-Profil de l'expert(e) recherché(e)**

L'expert(e) PPP senior principal résident interviendra sur l'ensemble des composantes du projet d'assistance technique.

De profil financier/économiste, il(elle) aura l'expérience pratique de l'élaboration de méthodologies et d'outils pour la planification des projets, de l'application de matrices d'analyse multicritères, de réalisation d'études de préféabilité et faisabilité. Ayant une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine des PPP.

Cet(te) expert(e) sera mobilisé dès le démarrage de l'appui en résidence à Yaoundé pour l'ensemble de la durée du projet (12 mois).

Il/elle devra répondre aux qualifications suivantes :

#### **A. Qualifications et compétences :**

- Titulaire d'un diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle en financement de projet, économie des infrastructures ou en droit public des affaires (ou équivalent)
- Excellentes qualités /capacités :

- de communication
- de travail en équipe et relationnel
- de pédagogie
- de transmission des savoirs
- de synthèse et de rédaction
- d'analyse et résolution des problèmes
- de prise de décision et d'initiative
- maîtrise professionnelle de l'anglais.

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine du montage et la transaction de projets en PPP/concessions et la planification des investissements publics. Très bonne connaissance de l'ensemble du cycle de préparation d'un projet en PPP.
- Maîtrise des enjeux, principes, et procédures de la commande publique.

C. Expérience professionnelle spécifique

- Expérience opérationnelle dans la réalisation de planification (identification, sélection et priorisation) de projets à réaliser en PPP, d'études de préfaisabilité, de faisabilité, de projets en PPP, d'évaluation préalable sur le meilleur mode contractuel (PPP versus MP), la réalisation d'outils pour la préparation des projets.
- Expérience dans le renforcement des capacités des unités PPP, des autorités contractantes, dans l'organisation de formations sur les partenariats public-privé.
- Expérience dans la prise en compte des aspects environnementaux, climatiques, sociaux et genre dans la planification et sur tout le cycle de vie d'un projet.
- Connaissance des problématiques de l'investissement public au Cameroun.

Merci de fournir CV et lettre de motivation